



**HAL**  
open science

## Albert Dauzat et le "génie de la langue française" Gilles Siouffi

► **To cite this version:**

Gilles Siouffi. Albert Dauzat et le "génie de la langue française. Colloque Albert Dauzat et le patrimoine linguistique auvergnat, Thiers, 5-6-7 novembre 1998: actes, p. 73-95., 2000. hal-03124641

**HAL Id: hal-03124641**

**<https://hal.science/hal-03124641>**

Submitted on 28 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gilles SIOUFFI, « Albert Dauzat et le "génie de la langue française" », *Actes du Colloque Albert Dauzat* (Thiers, 1998), 2000, p. 73-95.

### « Albert Dauzat et le « génie de la langue française »

On peut éprouver, à lire aujourd'hui l'ouvrage d'Albert Dauzat paru en 1943 et intitulé *Le Génie de la langue française*, des sentiments partagés. D'un côté, on peut être pris d'une admiration légitime devant l'art avec lequel l'auteur a tiré d'une masse abondante d'informations qu'il manie avec aisance et clarté, une sorte de « quintessence » qui fait ressentir à chaque instant la part de mystère qui s'attache à tout ce qui est phénomène linguistique. De l'autre, on peut bien sûr éprouver de l'agacement à le voir reconduire sans distance des présupposés, des stéréotypes, des discours tout faits sur le français qu'on pouvait estimer, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, cantonnés dans une certaine historicité.

Le livre de Dauzat pose deux problèmes fondamentaux : celui de la finalité de la description linguistique dès lors que celle-ci s'efforce de parvenir à une certaine forme de totalité, et celui de la réduction de tous les phénomènes ayant trait au langage, au discours, à la communication, à la seule dimension de la *langue*. Le livre de Dauzat se présente en effet indiscutablement comme la synthèse d'un certain nombre de données qui, à partir de l'observation et de l'histoire, sont vues comme nous fournissant un accès possible aux caractères les plus profonds d'une langue : le français. L'érudition linguistique et historique mobilise alors un certain nombre d'informations dans le but de les faire servir à une sorte de retournement réflexif de la langue vers elle-même.

Tout d'abord, la visée. Une question peut se poser : à qui s'adresse semblable description ? A la différence du discours scientifique tel qu'on peut l'entendre ordinairement, et qui a généralement comme principe un apport systématique d'information, une certaine nouveauté du fait, le discours linguistique, surtout s'il traite de la langue même dans laquelle ses lecteurs en prennent connaissance, s'appuie souvent sur un assentiment tacite de la part du récepteur, sur une reconnaissance qui s'ancre au plus profond d'une familiarité antérieure. Dans un récent congrès<sup>1</sup> R. Martin soulignait que, pour intéressants qu'ils soient, bien des travaux de linguistique souffraient d'une absence de *visée* clairement définissable. Autrement dit, ils donnent l'impression de théoriser « en l'air », et sans qu'une direction donnée ou une utilité quelconque soit attachée à cette théorisation.

Cette phrase doit certainement être comprise comme une remise en cause du statut automatiquement « scientifique » que nous accordons à la production linguistique du seul fait qu'elle raisonne à partir de concepts et d'exemples ; mais elle pose surtout la question de la signification de l'acte réflexif consistant, en l'absence de visée claire, à mettre en théories, en savoirs, la langue même dans laquelle on s'exprime. Si le discours linguistique ne trouve pas toujours, dans l'enseignement, la pédagogie, ou l'objectif pratique d'un futur traitement automatique des langues, par exemple, l'intentionnalité qui permet de réguler la théorie, cela modifie

---

<sup>1</sup> XXII<sup>e</sup> Congrès de Linguistique romane, Bruxelles, 24-29 juillet 1998, conférence inaugurale.

certes les conditions de vérité dans lesquelles il peut prétendre évoluer, mais cela ne signifie pas pour autant qu'il ne répond à aucun besoin. Dans son *absence de visée* même, le discours linguistique demeure interprétable : il offre, en même temps que ce décisif talon d'Achille, les conditions de sa philosophie.

Ceci explique que la question du public reste centrale dans la mise en place de tout discours sur la langue. Malheureusement centrale, pourrait-on dire, pour prendre en compte le point de vue de ceux qui -et ils n'ont jamais manqué dans l'histoire- pensent trouver dans l'effort de parler « scientifiquement » de la langue, d'en parler, si l'on veut, en toute indépendance, l'occasion d'un magnifique et solitaire surplomb. Les conditions de validité du discours linguistique, le niveau de généralité où il se place, sa manière de donner à voir ou non un autre champ que celui de la linguistique, dépendent fortement du degré de collaboration qu'il attend du lecteur. Tout autres apparaîtront ainsi les discours qui choisissent, en se définissant un public étranger, une altérité radicale de direction, et tout autres ceux qui se retournent pour ainsi dire sur eux-mêmes, grammaires d'une langue maternelle pour les locuteurs d'une langue maternelle.

Le livre de Dauzat appartient clairement à cette seconde catégorie. Il est l'un des exemples les plus aboutis, à une époque où un savoir philologique plus assuré pouvait permettre d'étayer une philosophie des rapports entre langues et peuples née au XVIII<sup>e</sup> siècle (les théories du "génie" des langues), du retournement complet que le concept de "langue" permet à une culture d'obtenir sur elle-même. A ce titre, ce livre est véritablement un livre de son époque, l'époque des "cultures" européennes. On pourrait défendre, toutefois, qu'il y a deux livres dans le livre de Dauzat : un livre de véritable investigation, produit d'un enseignement lui-même produit d'une recherche, et qui s'attache à un authentique recensement des faits, à une exploration des phénomènes ; et un livre plus spéculatif, qui voudrait parvenir à faire une *synthèse* des résultats obtenus, autrement dit à orienter la masse de ces informations dans une direction donnée. Le second livre est en quelque sorte inclus dans le premier. De sorte que c'est l'une des ambiguïtés fondamentales du projet de Dauzat que de nous présenter comme découlant l'une de l'autre l'unité représentative de la langue et son idiosyncrasie dans le détail du phénomène.

Définissons ici clairement nos objectifs de lecture.

Il est possible, en lisant aujourd'hui le livre de Dauzat, que l'on soit pris d'un désir de vaste dénonciation de la manière dont il oriente toute l'analyse des phénomènes linguistiques autour de ce seul et unique -et bien peu linguistique, à la vérité- concept de "langue". Dans un livre récent<sup>2</sup>, Henri Meschonnic a fait de Dauzat l'un des hérauts d'une mythologie de la "langue française" dont il retrace les principales étapes, de Pasquier à Maurice Druon en passant par Rivarol, et qu'il s'est acharné à démonter, de manière brillante et convaincante. Dans son approche, H. Meschonnic est plus "linguiste" qu'il ne le dit lui-même, au sens où il situe la démarche de la tradition qu'il incrimine en rapport avec une authentique approche des phénomènes langagiers. C'est pourquoi il interprète l'ensemble des discours qui ont pu être produits dans l'histoire autour de la "langue" française, et dont il montre d'ailleurs le caractère parfois remarquablement stable, presque trans-historique, au moyen d'une et une seule idée : la substitution, par la définition de "caractères" linguistiques, des faits relatifs au discours.

---

<sup>2</sup> H. Meschonnic, *De la langue française*, Paris, Hachette, 1998.

On sera certainement d'accord avec cette analyse. Dans la mesure où les "langues" offrent apparemment des physionomies plus stables que le discours, il est assez compréhensible que, dans un effort de structurer la connaissance que l'on peut avoir du langage, on investisse beaucoup plus, dans un premier temps du moins, dans les "langues" que dans le "discours". Les "langues" ont ceci de particulier qu'elles nous donnent l'impression d'exister hors de nous. De la sorte, on peut aisément se convaincre, à leur sujet, non seulement de la possibilité d'une connaissance scientifique, mais d'une *extériorité* de fonctionnement qui nous délivre de tout ce que le langage peut avoir, dans ce que nous en expérimentons quotidiennement, de transitoire, de fragile, de soumis, surtout, à une absolue contingence.

Nous avons choisi ici grosso modo trois axes de lecture. Dans un premier temps, nous nous efforcerons de resituer la démarche de Dauzat dans son environnement historique et culturel en prenant en compte, notamment, la manière dont se perpétue en lui la tradition des théories du "génie" des langues, particulièrement, car il est bien connu que c'est elle qui a le plus de génie..., de la langue française. Nous essaierons également de mesurer comment son livre s'inscrit dans un ensemble de travaux contemporains se caractérisant à la fois par leur inscription particulière à l'intérieur du champ de la linguistique et par leur mobilisation importante, de façon conceptuelle ou non, de problématiques culturelles, voire politiques. Dans un deuxième temps, nous examinerons quelques points de l'imaginaire linguistique à l'oeuvre dans le livre de Dauzat, et nous essaierons d'en proposer des interprétations. Enfin nous terminerons par quelques hypothèses plus audacieusement spéculatives sur la signification de la *clôture* dont Dauzat dote ici l'objet qu'il s'est choisi, à savoir la langue française.

Surtout, nous aimerions conserver tout au long de notre commentaire de ce livre une dualité de point de vue susceptible de respecter la part d'ambiguïté se dégageant de tout discours sur la "langue". Nous souhaiterions ainsi comprendre pourquoi, bien souvent, les débats sur la "langue" sont des rendez-vous manqués, des exercices aléatoires qui, s'ils nous amènent parfois à mettre au jour certaines vérités locales, ou de signification intermédiaire, nous conduisent aussi à une survalorisation de toutes sortes de "traits, de caractères, voire de qualités, qu'il nous plaît ensuite d'organiser en faisceau afin de les douer d'une résonance commune.

## **1/ Le choix du titre**

En choisissant le titre de "Génie de la langue française", Dauzat affichait clairement, outre une intention synthétique et en quelque sorte "définitive" qui était une manière de s'opposer, aussi bien à la prescience du changement linguistique qu'à la menace pesant sur les identités nationales dans une époque de guerre, son appartenance à une tradition de grammairiens remontant au XVII<sup>e</sup> siècle, et avec lesquels Dauzat entretient des relations ambiguës.

L'expression de « génie de la langue française », qui est, comme on le sait, l'une de celles par lesquelles les deux siècles classiques, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>, ont pensé approcher l'impression que produit une langue dès lors qu'on l'étudie « pour elle-même », a été souvent utilisée comme titre dans l'histoire de la linguistique française, particulièrement à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, cette utilisation s'est faite avant que la notion de « génie » recouvre une véritable signification culturelle, ce qui ne s'est fait que dans

le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aussi les différents « Génie de la langue française » parus, et sous le patronage desquels, clairement, Dauzat se place, n'ont-ils pas pour la plupart l'ambition que se donne notre auteur. Pourtant, c'est évidemment à leur lumière qu'il convient dans un premier temps de lire l'ouvrage de Dauzat.

A la différence des ouvrages qui s'intitulent « Grammaire de la langue française », les « Génies » parus dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle se caractérisent tous par le refus d'un ensemble de contraintes imposées par la tradition scholastique, et qui inclut par exemple un certain ordre de présentation, astreint à la répartition traditionnellement reçue du matériel linguistique en « parties d'oraison », une terminologie, très fortement influencée par les cadres latins de l'analyse, une compréhension très spécifique de la syntaxe, un certain mépris pour ce qui relève de la variation ou du changement linguistique, etc. Les « Génies » s'adressent pour la plupart à un public de non-spécialistes, et affectent donc volontiers un négligé de forme qui avait été celui, assez révolutionnaire en son temps, de Vaugelas dans ses *Remarques* de 1647. On citera par exemple le *Génie de la langue française* de Louis Dutruc, publié à Strasbourg en 1668, très petit opuscule écrit à la va-vite et où toutes sortes de remarques se croisent sans aucun ordre ; le *Génie de la langue française* de Jean Menudier (2<sup>e</sup> éd., Iena, Bauhofer, 1678), qui est pour ainsi dire un « manuel de français langue étrangère », tout spécialement destiné aux Allemands, sorte de dictionnaire de constructions illustrées par des phrases types, « Ou les Etrangers, dit le sous-titre, trouveront de grandes Lumieres pour bien entendre nos meilleurs Auteurs, & ou ils pourront apprendre à écrire purement en nôtre langue, & à la parler avec facilité » ; mais c'est sous l'égide de Vaugelas que les plus importants « Génies de la langue française » se placeront. Celui de Jean d'Aisy, tout d'abord, qui date de 1685.

Dans cet ouvrage (Paris, L. D'Houry, 2 vol., 1685), Jean D'Aisy se place explicitement sous la tutelle de Vaugelas, Bouhours et Ménage. Il trouve la méthode des remarques d'usage excellente, mais déplore que ces trois auteurs n'aient suivi dans leurs ouvrages aucun plan. Aussi se propose-t-il, ni plus ni moins, de les remettre en ordre : son livre se présente de fait comme une compilation des travaux de ces trois grammairiens, dont la présence est signalée en marge par trois petits signes typographiques (un soleil ; une croix ; une main), et qu'une disposition nouvelle permet de faire dialoguer entre eux. Dans le titre de *Génie de la langue française* choisi par D'Aisy, il faudra donc bien lire une intention de synthèse. L'ouvrage proposé est une somme de ce qui a pu se faire de mieux auparavant dans le domaine du commentaire linguistique ; l'apport personnel de l'auteur est clairement entendu comme nul.

Il reste également à mentionner *le Genie, la politesse, l'esprit et délicatesse de la langue françoise* anonyme paru à Paris chez Jean et Pierre Cot en 1705. Cet ouvrage, comme celui de J. D'Aisy, se place explicitement sous le double patronage de Vaugelas et de Bouhours. Il contient, dit son sous-titre, « les plus belles manieres de parler de la Cour, les mots les plus polis, les expressions les plus à la mode ; la censure des mots hors d'usage, les termes les plus propres dont se servent les personnes de qualité aujourd'huy. Le tout accompagné de Pensées ingénieuses, d'exemples & de bons mots. » On notera donc que son ambition fait se croiser la tradition initiée par Vaugelas des remarques de détail sur les façons de parler, particulièrement de celles de la « Cour », avec la pratique initiée par

Bouhours de l'illustration par contextes (notamment par ce que Bouhours appelait des « pensées ingénieuses » dans un ouvrage paru en 1688). La spécificité de ce *Génie* est d'ailleurs de se consacrer particulièrement aux *mots*, par opposition aux règles de grammaire ou d'écriture, aux mots tels qu'ils intéressent, dit l'auteur, les « gens obsédez de la furie des mots nouveaux »<sup>3</sup>. L'ouvrage rejoint alors un courant propre à la toute fin du XVII<sup>e</sup> siècle et auquel on peut également rattacher les deux ouvrages de François de Callières, *Des Mots à la mode, et des nouvelles façons de parler*, Paris, Barbin, 1692, et *Du bon et mauvais usage dans les manières de s'exprimer*, Paris, Barbin, 1693.

Quelles sont les motivations de ces « Génies » ? Pour qui sont-ils écrits ? A quelle fin ? Cela reste l'une des questions majeures que l'on peut se poser. Certains des « Genies » que nous venons de recenser choisissent délibérément de s'adresser, volonté qui fait peut-être la moitié de la production linguistique au XVII<sup>e</sup> siècle, exclusivement à un public étranger. L'explication des règles du français, le dévoilement éventuel de ses « secrets » se fait donc automatiquement, dans ce cas, sur fond d'une conscience et d'un imaginaire linguistique *différents*. Ces « Génies » sont des sortes d'initiations à un monde nouveau. Par « génie de la langue française », on peut donc supposer que leurs auteurs entendent décrire quelque chose de radicalement inconnu : ce « génie » est le visage d'une altérité qu'ils se trouvent bien connaître, et dans la connaissance de laquelle ils se proposent comme guides.

Ceci explique pourquoi certains des « génies » produits au XVII<sup>e</sup> siècle possèdent une orientation très nettement grammaticale, et grammaticale dans le sens le plus technique du mot. Les ouvrages qui portent ce titre sont alors véritablement conçus comme des compendiums grammaticaux visant une utilité pratique et généralement assez immédiate. Dans *Some Thoughts Concerning Education*, Locke évoque « the genius and manner of the Latin tongue, which varies the signification of verbs and nouns, not as the modern languages do by particles prefixed, but by changing the last syllables. »<sup>4</sup>. De même les « génies » des différentes langues européennes seront conçus comme des introductions grammaticales à la spécificité de ces langues. Le dialogue implicite des langues, qui ne manque pas de se former dans l'esprit du lecteur, crée alors une distance à l'intérieur même du discours, et permet d'en atténuer les tendances auto-réflexives.

Le dessein de Dauzat dans son *Génie* de 1943 n'est pas de ce type. Celui-ci s'adresse clairement à un public français. Son *Génie de la langue française* n'est donc pas une porte ouverte sur l'inconnu : il est une confirmation réflexive et argumentée de ce que l'on savait déjà. On remarquera d'ailleurs qu'il n'est pas une grammaire à proprement parler : les règles syntaxiques y occupent fort peu de place, de même que la terminologie classique de la grammaire : il est bien plutôt une réflexion sur une langue dont on est censé déjà connaître la grammaire. Telles étaient également les caractéristiques du *Discours sur l'universalité de la langue française* de Rivarol (1798). Rivarol concluait sur des précisions tues puisqu'elles étaient censées être connues. Mais par un geste étonnant, et qui ne manque pas d'ambiguïté, Dauzat écarte cette référence, tout en ne

---

<sup>3</sup> *Le Génie, la politesse, l'esprit et délicatesse de la langue française*, Paris, J. et P. Cot, 1705, p. 11.

<sup>4</sup> Locke, *Some Thought concerning Education*, 1693, §167.

pouvant s'empêcher de la mentionner. Rivarol, dit-il<sup>5</sup>, ne fait qu'aligner les unes après les autres des idées reçues.

Si le livre est ainsi aussi nettement adressé à un public français, ce n'est pas un hasard. L'enjeu du livre est un enjeu culturel autant que linguistique. « Après nos désastres, écrit-il dans son avant-propos, nous nous efforçons de nous retremper aux sources de notre vie nationale, de reprendre conscience de nos traditions »<sup>6</sup>. Cette préoccupation s'inscrit alors clairement dans le contexte d'un retournement de la culture sur elle-même, où la celle-ci se cherche les moyens d'une confirmation d'elle-même. Au XVII<sup>e</sup> siècle, L. Dutruc était l'un de ceux qui ne se dissimulaient pas le côté possiblement partisan d'une semblable visée. Il écrivait candidement dans son avis au lecteur : « Je me suis laissé aller, dans les premières pages, aus interests de ma partie ; j'ay parlé le plus avantageusement que j'ay pû de ma langue ; ceux qui ont de l'Estime pour elle, ne le trouveront pas mauvais ; & et ce discours n'est pas fait pour les autres [...] »<sup>7</sup>.

A vrai dire, la plupart des « Génies » parus à l'époque classique sont des ouvrages décevants, et qui ne répondent pas à ce que l'on pourrait attendre d'eux aujourd'hui, quand ce ne sont pas de pures et simples compilations, comme celui de J. D'Aisy. Leur compréhension du terme « Génie » dans leurs titres se réfère moins à la tradition de l'*ingenium*, tel que l'interprète M. Fumaroli<sup>8</sup>, s'appuyant d'ailleurs pour l'essentiel sur d'autres textes, que sur un désir de présenter sous forme commode, maniable pour le lecteur, un abrégé de tout ce que l'on estime nécessaire de savoir sur la langue, de tout ce qui est « avéré », si l'on peut dire, ou pour le moins consensuel. Cet objectif est modeste, restreint ; il témoigne surtout d'une volonté de sortir des cadres jugés trop intellectuels qu'ont imposés à la discipline grammaticale plusieurs siècles de conceptualisation imitée du latin et du grec. Les « Génies de la langue française » qu'on voit paraître au XVII<sup>e</sup> siècle ont sur ce point tous en commun de se référer assez strictement aux méthodes et aux objectifs mis en place pour l'étude des langues vernaculaires.

Néanmoins, de cet objectif, Dauzat a retenu quelque chose. Il est patent que le choix du titre, chez lui, répond à un désir de proposer à un public éclairé, mais non spécialiste, des vues sur la langue cohérentes mais accessibles. Il y a chez lui un refus de la technicité qui est aussi un refus d'une certaine sorte d'engagement philosophique de la grammaire. Dans un siècle marqué par un fort et constant rehaussement de la signification que l'on donne aux études linguistiques, le choix d'un titre tel que *Le Génie de la langue française* témoigne d'une restriction concertée du propos qu'on ne peut pas, à un moment ou à un autre, ne pas interroger.

## 2/ La notion de « génie d'une langue »

De nouvelles et décisives réflexions sur le « génie des langues » ont vu le jour au XVIII<sup>e</sup> siècle. Si l'on examine en effet les significations que le XVII<sup>e</sup> siècle, alors même qu'il voit fleurir, comme on vient de le voir, les premiers ouvrages portant ce titre, donnait au mot « génie », on s'aperçoit

---

<sup>5</sup> op. cit., p. 7

<sup>6</sup> op. cit., p. 8.

<sup>7</sup> L. Dutruc, op. cit., p. 5.

<sup>8</sup> M. Fumaroli, « Le génie de la langue française », in *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 1994, p. 153.

qu'il n'entendait rien sous ce terme qui ait une valeur spécifiquement linguistique. Chez Richelet, Furetière, l'Académie de 1694, le mot "génie" est toujours rapporté à l'individu, à sa "disposition naturelle", à son "talent particulier" (Académie). Ce n'est que dans l'édition de 1762 du dictionnaire de l'Académie que l'on trouvera la formule suivante : "On appelle *Le génie d'une Langue*, le caractère propre et distinctif d'une Langue". Entre temps, clairement, une réflexion s'est élaborée<sup>9</sup>, dont on essayera d'avoir un aperçu avant d'interpréter de quelle manière Dauzat peut entendre la formule.

Cette réflexion trouve certainement l'un de ses points d'ancrage dans le deuxième des Entretiens d'Ariste et d'Eugène de Bouhours, parus en 1671. Dans ce texte, Bouhours avance pour la première fois très explicitement l'existence d'un "génie" des langues<sup>10</sup> qui serait en rapport avec le génie du peuple qui les parle. "Chaque nation a toujours parlé selon son génie"<sup>11</sup>, dit-il.

On trouve plusieurs définitions du "génie d'une langue" chez Voltaire. Dans son *Dictionnaire philosophique*, par exemple, il dit : « On appelle génie d'une langue son aptitude à dire de la manière la plus courte et la plus harmonieuse ce que les autres langues expriment moins heureusement. » Cette définition saisissante, simple, voire expéditive, est celle que Dauzat relève dans son avant-propos<sup>12</sup>. En la trouvant, toutefois, superficielle. Son ambition à lui, dit-il sera de pénétrer les « causes profondes », pour reprendre ses termes, de la langue, les « caractères propres de son organisme », l'« originalité de son fonctionnement »<sup>13</sup>. La définition de Voltaire, quelque éclatante qu'elle soit, nous paraît aujourd'hui être le fruit direct d'un imaginaire linguistique typiquement français, l'imaginaire de la « brièveté », celui qui nous fait assimiler le fonctionnement optimal du langage à l'économie des moyens utilisés. La définition de Voltaire a pourtant ceci de particulier qu'elle reste intra-linguistique : elle ne nécessite pas d'appel à des sources dissimulées du « génie », à des causes extérieures dont le « génie des langues » serait en quelque sorte la traduction.

Toutefois, la manière dont Dauzat se positionne face à la définition de Voltaire est ambiguë : d'un côté, il trouve le raccourci de Voltaire superficiel, de l'autre il fonde son entreprise sur un approfondissement de cette formule initiale, laquelle n'est pas jugée comme véritablement erronée, ou absolument sans intérêt. Le discours sur le "génie de la langue" présentera donc cette particularité de pouvoir être résumé dans une formule superficielle sans perdre de sa validité. Simplement, il peut également faire l'objet d'un *approfondissement*.

Une autre définition proposée par Voltaire est celle qui se trouve dans l'article "Français" de l'*Encyclopédie*. Dans cet article, il applique, si l'on veut, la définition plus générale du "génie de la langue" au cas du français, ce qui lui donne l'occasion de proposer un *contenu* à la notion.

---

<sup>9</sup> Voir deux articles fondateurs de H.H. Christmann : "Bemerkungen zum "Génie de la langue", in *Lebendige Romania, Festschrift für HW. Klein*, Göppingen, 1974 ; et "Zu den Begriffen "Génie de la langue" und "Analogie" in der Sprachwissenschaft des 16. bis 19. Jahrhunderts", in *Beiträge zur Romanischen Philologie*, XVI/1977, Heft 1, p. 91-94.

<sup>10</sup> Bouhours, *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène* [1671], Paris, A. Colin, avec une préface de F. Brunot, 1962, p. 53.

<sup>11</sup> Ibid., p. 62.

<sup>12</sup> op. cit., p. 7.

<sup>13</sup> Ibid.



“ Le génie de cette langue [le français] est la clarté & l’ordre : car chaque langue a son génie, & ce génie consiste dans la facilité que donne le langage de s’exprimer plus ou moins heureusement, d’employer ou de rejeter les tours familiers aux autres langues ”<sup>14</sup>. Il y a beaucoup de choses dans cette définition. Tout d’abord la présupposition, qu’à chaque langue, si celle-ci est considérée dans son unicité, correspond l’unicité d’un “ génie ” ; ensuite l’inscription, dans les caractères de la “ langue ”, de ce que tout langage peut avoir d’opérateur (“ facilité de s’exprimer plus ou moins heureusement ”) ; enfin, l’arrière-fond virtuel d’une comparaison des langues qui tournerait à la comparaison de leurs “ génies ”.

A la vérité, le lien décisif que la pensée du XVIII<sup>e</sup> siècle opère, c’est celui qui va unir les problématiques de la spécificité linguistique à celles de la personnalité collective que l’on peut attribuer à une nation. A partir de la 5<sup>e</sup> édition du dictionnaire de l’Académie, celle de 1798, on pourra voir l’expression de “ génie d’une langue ” côtoyer directement celle de “ génie d’une nation ”. La “ langue ” apparaîtra ainsi comme une instance intermédiaire décisive entre le “ peuple ” et la “ nation ”. C’est parce qu’un peuple est doué d’une langue qu’il devient une *nation*. Ce côtoiement persiste dans toutes les éditions postérieures du dictionnaire de l’Académie, jusqu’en 1932. Chez Charles de Brosses, on trouve en outre la réflexion suivante : “ Il est certain que le langage d’un peuple contient, s’il m’est permis de m’exprimer de la sorte, les véritables dimensions de son esprit ”<sup>15</sup>. Pourquoi un peuple possède-t-il une langue ? C’est donc parce qu’il possède un *esprit*. Peuple, esprit, langue, nation : la chaîne comporte en réalité quatre termes. Elle introduit une sorte de continuité signifiante entre les diverses sphères du linguistique, du culturel et du politique, qui, *via* le romantisme et le concept de *Geist* en Allemagne, trouvera évidemment un grand écho au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette conception se retrouve chez l’auteur des *Essais sur le génie et le caractère des nations* (Bruxelles, Frederic Leonard, 2 vol., 1743) que connaissait Voltaire, un certain François-Ignace D’Espiard. D’Espiard est l’un de ceux qui s’intéressent au dégagement de la signification culturelle que l’on peut extraire de tout savoir donné sur une nation ou sur un peuple. Il écrit par exemple : « Le génie sera donc alors cet esprit qui résulte des coutumes, du tempérament, des usages, des opinions d’un peuple. »<sup>16</sup>. Par là, il suppose que l’on peut donner au concept de “ génie ” d’une langue une signification qui le mette en rapport avec les “ coutumes ”, le “ tempérament ”, les “ usages ” du peuple considéré.

On peut dès lors se demander dans quel état d’esprit, au moment d’entamer son ouvrage, Dauzat concevait la notion de “ génie des langues ” de façon générale, et de “ génie de la langue française ” de façon plus particulière. Contrairement à Voltaire, Dauzat n’estime pas que le « génie de la langue française » soit *simple*, ou du moins qu’il donne accès à une certaine simplicité. Ce génie est « complexe », dit-il<sup>17</sup>. Le cadre mental préliminaire au travail de Dauzat est donc une croyance en un caractère à la fois « profond » et « complexe » des phénomènes linguistiques si on les envisage pour eux-mêmes. A l’inverse de la plupart des linguistes marqués sans doute encore, à l’époque de Dauzat, par la discipline philologique, et

---

<sup>14</sup> L’Encyclopédie, p. 286b.

<sup>15</sup> Ch. de Brosses, *Traité de la formation mécanique des langues*, Paris, 1765, t. 1, p. 82.

<sup>16</sup> F.-I. D’Espiard, *Essais sur le génie et le caractère des nations*, Bruxelles, 2 vol., 1743, I, p.4.

<sup>17</sup> *op. cit.*, p.7.

qui pensent venir à bout de cette complexité par une spécialisation sans cesse plus poussée, Dauzat pense pouvoir en rendre compte au moyen d'un certain alignement des traits. Son objectif est de « dégager des recherches d'un siècle les caractères généraux et originaux de notre langue »<sup>18</sup>. Il voudrait donc conjuguer la synthèse et l'investigation. C'est pourquoi son ouvrage, à la différence des « Génies » du XVII<sup>e</sup> siècle, *orienté* véritablement l'information, l'aligne, la dispose. C'est aussi que la quintessence d'une langue, son esprit subtil, son originalité, en un mot son « génie », s'il existait de façon indubitable, ne semblait pas pour les commentateurs classiques, nécessairement descriptible : il restait, parfois explicitement, comme chez Vaugelas, de l'ordre du mystère. La pensée de Dauzat, au contraire, est que ce « génie » peut être mis en mots. S'il ne l'a pas été jusqu'à présent, c'est faute d'effort, d'information suffisante, ou de capacité de synthèse sans doute : mais le temps lui paraît venu que ces exigences soient remplies. Son « Génie de la langue française » sera donc un authentique « Génie » : il ira, au-delà de toutes les informations disponibles, enquêter dans la véritable « profondeur » de la langue.

Indiscutablement, les hypothèses du XVIII<sup>e</sup> siècle sur les rapports entre génie des langues et esprit des peuples, et qui avaient rencontré une audience européenne (Herder, Lomonossov), sont considérées comme toujours valables à l'époque où écrit Dauzat. On ne peut pas ne pas envisager l'influence qu'a exercé sur la grammaire le premier volume de la *Völkerpsychologie* de W. Wundt, paru en 1900, et intitulé *Die Sprache*. Ce travail a beaucoup influencé Meillet, qui a beaucoup influencé Dauzat. Aussi bien la caractéristique d'une grande partie des travaux réalisés dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle autour des langues particulières est-elle de psychologiser des hypothèses auxquelles le XVIII<sup>e</sup> siècle, dans son versant rationaliste du moins, celui de la *Grammaire philosophique* de D'Açarq (1761), avait attribué une valeur plutôt spéculative, et le XIX<sup>e</sup> siècle une signification plutôt historique et géographique.

Si la caractéristique de l'époque classique est, dans sa définition du « génie » des langues, particulièrement du « génie » des langues vernaculaires, une certaine inscription dans les caractères des langues des qualités rhétoriques héritées de l'Antiquité (de Quintilien, notamment, dont l'influence est grande chez Vaugelas et Bouhours), la manière dont Dauzat, quelques deux siècles plus tard, reprend le concept, témoigne d'un indiscutable effacement, non seulement des préoccupations rhétoriques, mais de l'ambition même de la « grammaire philosophique ». Dans son avant-propos, Dauzat attire l'attention sur deux ouvrages sous l'égide desquels il souhaite être placé : *French the third classic*, de John Orr, Edimbourg, 1933, et Viggo Brøndal, *Le français langue abstraite*, Copenhague, 1936. Comme ses deux prédécesseurs, Dauzat voudrait conjuguer dans son ouvrage un certain formalisme de ligne à la volonté de privilégier l'information plutôt que la « philosophie ». On ne sera pas étonné, dès lors, si, dans son ouvrage, l'histoire, la philologie, les « faits » tiennent la place du raisonnement.

Le « formalisme de ligne », Dauzat pouvait l'hériter de l'école de Meillet et de Bally. Dans le traitement des faits linguistiques qui est effectué chez l'un comme chez l'autre, en effet, on peut rencontrer une certaine mécanisation du processus. Selon Bally, par exemple, certains traits phoniques actuels du français (son rythme oxyton) « seraient la répercussion

---

<sup>18</sup> op. cit., p. 8.

de faits lointains et purement mécaniques”<sup>19</sup>. Le “génie de la langue” serait ainsi une expression différée de phénomènes mécaniques qui, avec le temps, produiraient une certaine organisation en traits.

C’est sans doute selon ce principe qu’en syntaxe, par exemple, Dauzat postule que le français est régi par deux tendances contraires : une tendance poussant au développement des ligatures, produisant une “phrase pleine, [...], où les liaisons avec particules s’imposent pour donner le maximum de clarté et de précision à la pensée”, et une tendance elliptique, poussant à la “phrase raccourcie”, amputée par souci de brièveté, et où l’expression se trouve condensée dans ses éléments essentiels<sup>20</sup>.

Nous avons montré jusqu’ici à quel point le travail de Dauzat se situe dans la continuité d’une tradition. On ne s’étonnera pas dès lors si l’on y retrouve les principaux traits d’un imaginaire linguistique qui, sous sa plume, paraît n’avoir pas fondamentalement changé depuis trois siècles. Que le rapprochement des formules, que nous ne faisons ici qu’esquisser, le suggère : l’imaginaire linguistique se caractérise avant tout par sa remarquable stabilité.

### 3/ les grands traits du “génie”

Esquissons quelques traits de ce “génie”. L’idée de permanence, par exemple. Elle est fondamentale dans l’optique d’un discours qui ambitionne de résister aux altérations du temps, comme en témoigne le recours au concept de “génie de langue”. Si Dauzat pense ainsi possible de décrire ce qui fait le français en quelques traits définitifs, c’est qu’il estime que cette langue n’est pas susceptible d’un changement profond. Il s’appuie sur Damourette, dit-il, pour montrer qu’«à côté de changements importants et nombreux, les grandes lignes du type français sont restées les mêmes»<sup>21</sup>. «Qu’on ne parle plus de changement dans notre langue, elle est fixée à jamais par tant de rares ouvrages, et le ciel préserve ceux qui nous suivront de la voir changer [...]», déclarait déjà l’abbé Tallemant le Jeune dans un discours à l’Académie en 1676<sup>22</sup>. C’est dire si l’idée n’est pas nouvelle. Formulant cette déclaration, l’abbé Tallemant le Jeune ne faisait d’ailleurs, clairement, qu’exprimer le sentiment général : il serait long et fastidieux de citer tous les textes allant dans ce sens.

Où cette présupposition de permanence trouve-t-elle chez Dauzat son origine ? Sans doute dans le double lien qu’il présuppose entre le “génie” de la langue, d’un côté, et le substrat et la forme de l’autre.

La présence sous-jacente, dans la vision de Dauzat, d’une idée de forme se lit bien à la manière dont il fait usage, pour décrire la langue, de la métaphore architecturale. «Le vocabulaire, dit-il, c’est le matériel du langage, dont la grammaire est l’architecture»<sup>23</sup>. “Si les noms, continue-t-il, sont les pierres de l’édifice, les particules n’en forment-elles pas le ciment qui les agrège ?”<sup>24</sup>. Il faut noter que cette comparaison était extrêmement fréquente aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, tout comme d’ailleurs

---

<sup>19</sup> Bally, *Linguistique générale et linguistique française* [1932], Berne, Francke, 1965, §4, n.1, p.15.

<sup>20</sup> op. cit., p. 273.

<sup>21</sup> op. cit., p. 8.

<sup>22</sup> *Recueil des harangues prononcées par Messieurs de l’Académie française dans leurs réceptions [...]*, Amsterdam, Aux dépens de la Compagnie, 1709, p. 422.

<sup>23</sup> op. cit., p 61.

<sup>24</sup> Ibid.

l'était la comparaison médicale (le langage est un corps), dans l'idée générale, comme dans les manières de la filer. Chez Etienne Dubois, par exemple, le discours est comparé à un « bel édifice »<sup>25</sup> ; pour François de Callières, dans *Du bon et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer* (1693), « Les mots sont dans les discours, comme les matériaux dans les bâtimens ; il faut les sçavoir bien choisir & les bien mettre en oeuvre chacun à la place qui leur convient ; tout sert à un bon Architecte, jusqu'aux roccailles & aux coquilles, dont il pare les grottes. »<sup>26</sup>

L'appel au « bâtiment », qui s'appuie sans aucun doute sur l'essor de l'architecture dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, essor concerté politiquement, et significatif au plan symbolique, ancre dans l'esprit l'idée que le langage, dès lors qu'il est employé et produit une physionomie particulière, une phrase, une unité de discours, rejoint la famille des structures où chaque élément a sa raison d'être. A la différence de celle du « jeu de construction », toutefois, qui aura la faveur de la linguistique plus structurale du XX<sup>e</sup> siècle, l'image du « bâtiment » suppose d'une part l'idée d'une certaine hiérarchie des pièces, et d'autre part celle d'une valeur esthétique attribuable à l'ensemble.

La métaphore du bâtiment a aussi ceci de particulier qu'elle permet de jouer sur l'ambiguïté des niveaux de description : elle permet de décrire aussi bien ce que l'on conçoit comme une donnée de départ (la réalité telle qu'elle est), que la manière dont, par le biais de l'analyse, on la reconstruit. Vus sous l'angle architectural, en effet, les constituants linguistiques offrent toujours cet avantage de pouvoir être assemblés, dissociés, réassemblés, sans que leur structure de base (c'est le postulat principal) en souffre. L'écriture de la langue est alors clairement vue comme une dialectique entre des éléments pouvant être conçus indépendamment et un principe liant. La métaphore architecturale est alors la meilleure idée possible que l'on puisse donner de la syntaxe. C'est ce que disait Buffier dans un passage de sa *Grammaire* (1709) : « Ces diverses parties sont pour ainsi dire par rapport à une langue, ce que sont les matériaux par rapport à un édifice : quelque bien préparez qu'ils soient, ils ne feront jamais un palais ou une maison, si on ne les place conformément aux règles de l'Architecture. C'est donc la syntaxe qui donne proprement la forme au langage, & c'est la partie la plus essentielle de la grammaire »<sup>27</sup>.

Chez Dauzat, la métaphore est filée comme rarement. Après le latin de « pierres sèches », le « moellon » remplace la « pierre de taille », dit-il.<sup>28</sup>

A la vérité, l'intérêt pour la syntaxe dans ce qu'elle peut avoir de solidement charpenté dissimule peut-être chez Dauzat un intérêt plus profond pour les mots pris dans leur individualité, dans leur autonomie. Les mots apparaissent clairement pour Dauzat comme des entités indépendantes qui ont leur vie propre et leur consistance propre. Il est difficile d'ailleurs de dissocier sa conception du *mot* de sa conception du *mot propre*. A l'idée d'une langue bâtie comme un édifice peut sans doute être reliée celle de la « propreté » possible de chaque mot, à la condition qu'il soit employé correctement. C'est ainsi que Dauzat est amené, d'une manière qui rappelle très fortement les réserves classiques à l'endroit des figures, à vouloir

---

<sup>25</sup> E. Dubois, *L'Eloquence de la chaire et du barreau, selon ses principes*, 1689, p. 303.

<sup>26</sup> *Du bon et du mauvais usage de s'exprimer*, 1693, 139.

<sup>27</sup> Buffier, *Grammaire française sur un plan nouveau*, Paris, 1709, 275.

<sup>28</sup> op. cit., p.126-127.

mettre des limites à l'abus de l'image<sup>29</sup>. Le recours à l'image ne se justifierait, dit Dauzat, que s'il n'existait pas de « mot propre »<sup>30</sup>. Aussi convient-il d'employer la métaphore avec « mesure »<sup>31</sup>. Cette idée de mesure, qui s'oppose si évidemment au principe même de l'image, semble une manière de préserver l'identité du vocabulaire.

Il n'est pas douteux que dans les contours fermement dessinés du mot Dauzat voie l'une des preuves de l'existence d'un « génie de la langue ». Ainsi, dans ce qu'il faut bien, à un moment ou à un autre, envisager dans le lexique sous l'angle du changement, est-il amené à définir des directions très précises, et qui s'apparentent presque à des directives. Toute évolution susceptible d'affecter la forme première du mot est vue comme suspecte. Il est hostile à la dérivation, par exemple. « Chapeauter », « passéisme », lui semblent irrecevables. « C'est la langue la coupable », dit-il, de manière éminemment ambiguë<sup>32</sup>. S'étant fait une idée très précise de ce qui caractérise les « langues modernes », il conclut que celles-ci sont le plus souvent « rebelles à la dérivation »<sup>33</sup>. Dans une conférence à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes incluse dans les *Etudes de linguistique française*, il s'élève également contre la mode de la suffixation, qui lui semble encouragée par la pratique journalistique. Selon lui, le « génie de la langue », inclinerait bien davantage aux constructions prépositionnelles qu'aux dérivations<sup>34</sup>. « Parmi les langues romanes, le français se caractérise par sa tendance au monosyllabisme, contrecarrée par le développement des dérivés et les nombreuses reprises au latin savant », écrit par ailleurs Dauzat dans *L'Europe linguistique* (1940)<sup>35</sup>.

Comment donc enrichir le vocabulaire ? Non aux dérivations, dit Dauzat ; non également aux emprunts étrangers. Il reste le recours aux mots régionaux. « Ce qu'on peut souhaiter, c'est la vulgarisation des régionalismes de bonne frappe »<sup>36</sup>.

Dans l'imaginaire d'un mot simple, « de bonne frappe », « à la personnalité bien accusée », pour reprendre la formule qu'il utilise pour décrire les noms et les verbes du français par opposition aux particules<sup>37</sup>, Dauzat conjure le spectre d'une altération possible du génie. Cette identité solide du mot, qui résiste aussi bien aux forces magnétiques émanant des lexiques adjacents, qu'aux lois apparentes de l'évolution des langues ou encore aux contraintes imposées par l'environnement syntaxique, il en fait le gage symbolique d'une activité souterraine du « génie ».

Dans les rapports entre lexique et syntaxe, par ailleurs, il faut noter que, si Dauzat conçoit la syntaxe comme une architecture dont le fonctionnement est à même de donner lieu, rétrospectivement, à une analyse, c'est avant tout dans le but de préserver l'identité du mot. La grammaire est une analyse, dit-il, et cette analyse est particulièrement utile dans une langue, le français, où les mots, dit-il « ont tendance à s'accrocher les uns aux autres »<sup>38</sup>. C'est le génie même, estime Dauzat, qui a permis d'éliminer les crases de l'Ancien Français, et de donner une identité séparée

---

<sup>29</sup> op. cit., p. 97-98.

<sup>30</sup> Ibid., p 294.

<sup>31</sup> Ibid.

<sup>32</sup> Ibid., p. 77.

<sup>33</sup> Ibid., p. 82.

<sup>34</sup> *Etudes de linguistique française*, Paris, D'Artrey, 1945, p. 35.

<sup>35</sup> *L'Europe linguistique*, Paris, Payot, [1940], 1953, p. 59.

<sup>36</sup> op. cit., p. 87.

<sup>37</sup> Ibid., p. 61.

<sup>38</sup> Ibid.

à chaque mot. A plusieurs reprises dans l'ouvrage, Dauzat revient sur cette menace qui semble peser à tout jamais sur le *mot*, l'exposant à une dissolution dans la matière labile du discours. Ainsi estime-t-il qu'il existe un problème spécifique à la chaîne parlée : la difficulté qu'il y a à isoler les mots à l'oreille<sup>39</sup>.

L'une des idées centrales de Dauzat dans son approche comparative du "génie" du français est l'idée d'un "équilibre" qui serait le résultat d'un affrontement de diverses tendances. Cette idée est appuyée sur la conception d'une "fusion des trois grandes races -celtique, latine, germanique- de leurs dispositions, de leurs génies respectifs"<sup>40</sup>. On voit bien alors ce qui distingue la conception du "génie de la langue" que se fait Dauzat d'une conception organique, "à l'allemande". Le "génie" peut ainsi être considéré comme un "état de fait". Il est le résultat d'un processus qui se signale autant par son caractère dynamique que par sa mise en présence d'éléments. Au moment de conclure, et d'investir une dernière fois le mot "génie" d'un contenu, Dauzat écrit : "C'est aussi la recherche de l'équilibre entre les tendances contraires qui s'affrontent, -les conditions de cet équilibre variant selon les époques et les milieux"<sup>41</sup>.

Ce caractère "équilibré" géographiquement du français, Dauzat l'avait développé abondamment dans son précédent ouvrage, *L'Europe linguistique* (1940), ouvrage dans lequel chaque physionomie linguistique était située dans un voisinage signifiant. Au niveau de l'analyse de détail, par ailleurs, cette conception de l'« équilibre » est confirmée par le rôle important attribué à un élément symbolique fondamental : le e muet, « la voyelle neutre par excellence, confluent où toutes les voyelles se rencontrent pour s'assourdir »<sup>42</sup>.

Si le « génie » du français manifeste un certain équilibre, il est aussi le fruit d'une élaboration qui l'a extrait d'un fond, auquel il appartient toujours, mais dont il s'est dégagé. Ce n'est pas le moindre paradoxe du « génie » de la langue. Déjà Pierre Larousse, dans l'article "Français" de son *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* (1866-1876) conçoit-il un lent dégagement du génie hors d'une gangue qui, dans les premiers stades de l'existence de la langue, le rend difficile à percevoir : "Le génie de notre littérature et de notre langue ne se dégage que lentement, péniblement avec les prosateurs ; avec les poètes il s'accroît davantage et fait ressortir plus vivement les qualités qui lui sont propres"<sup>43</sup>. On pourra se demander si cette présupposition n'a pas partie liée, structurellement, avec la discipline grammaticale dans sa plus grande généralité. En effet, à l'aube des théories sur le "génie" de la langue française, se rencontrait déjà l'idée que l'objectif de la grammaire, si la grammaire en avait un, devait être de restaurer, au-delà de ses altérations, une pureté originelle de la langue. On trouve cette idée chez Sylvius, cité par D. Trudeau, dans son ouvrage sur les théories du "bon usage" au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. Sylvius évoquait une *lingua gallica* antérieure aux formes du français dans leur phénoménologie. On trouve cette idée également chez Bouhours, pour qui, en 1671, au moment où il écrit les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, tout a changé dans le

---

<sup>39</sup> Ibid., p. 41.

<sup>40</sup> Ibid., p. 12.

<sup>41</sup> Ibid., p. 347.

<sup>42</sup> Ibid., p. 15.

<sup>43</sup> P. Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* (1866-1876), p. 712d.

<sup>44</sup> D. Trudeau, *Les inventeurs du "bon usage"*, Paris, Minuit, 1992, p. 30.

français, sauf une “ naïveté ” qui remonte aux époques les plus anciennes, et qu’on entend par exemple dans l’ancien français<sup>45</sup>.

A la vérité, il semble que toute théorie du “ génie de la langue ” repose sur une ambiguïté foncière de départ qui place une partie de ce “ génie ” dans les formes actuelles qui peuvent être soumises à l’observation, et une partie en dehors de ces conditions expérimentales, dans une physionomie an-historique de la langue qui a d’ailleurs pour caractéristique d’être toujours pensée comme légèrement différente de la langue actuelle. Ainsi Dauzat suppose-t-il un fond au génie du français, ce qu’il appelle un “ instrument ”. “ L’instrument, dit-il c’est le latin ”<sup>46</sup>. Le latin, dit-il, est “ encore reconnaissable aux yeux exercés ”<sup>47</sup>. Cette théorie est extrêmement curieuse, car elle suppose une *altérité* du génie sur la langue, un décalage, qui fait du génie de la langue une modification de quelque chose de profondément immuable.

#### 4/ Pourquoi le “ génie ”?

Revenons ici à notre question de départ : celle de l’intentionnalité d’un travail qui se présente comme une synthèse terminale sur *une langue*.

L’obtention, dans un ouvrage de forme close, de maniement facile, d’érudition vérifiée, de quelque chose qui pourrait ressembler au “ génie ” d’une langue a de quoi griser comme griserait la découverte d’un secret, d’une formule. Toutefois, s’agit-il décisivement d’une victoire de la raison ? Toujours, quelque chose, dans ce questionnement, nous répondra non. Peut-être faut-il se l’expliquer en notant que depuis ses commencements, le discours sur le “ génie ” des langues s’est toujours plus ou moins appuyé sur une opposition parfois tacite, parfois explicitement reconnue, entre pouvoirs du “ génie ” et pouvoirs de la raison. S’il y a “ génie ”, c’est que le langage n’est pas uniquement fait de raison. Cette opposition, Dauzat la reconnaît clairement. Ainsi trouve-t-il le travail grammatical accompli aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles excessif car, dit-il, “ le langage n’est pas soumis uniquement aux lois de la raison ”<sup>48</sup>. Il rejoint dans cette réflexion l’un des “ pères ” de la réflexion sur la langue française, Vaugelas, qui, dans la préface de ses *Remarques* de 1647, déclarait que, s’il y avait dans le langage beaucoup de choses qui illustraient la raison, il y en avait aussi beaucoup qui étaient contre, et que celles qui étaient contre, non seulement n’étaient pas moins bonnes que celles qui illustraient la raison, mais étaient même parfois meilleures.

Il est significatif, toutefois, que cette sensibilité à l’anomalie n’ait pas troublé davantage le développement des discours sur le “ génie de la langue française ”. De Vaugelas à Bouhours, qui est, comme nous l’avons vu plus haut, l’un des premiers à théoriser la notion, et sans qui, véritablement, le livre de Dauzat n’aurait pas pu avoir lieu, l’accent s’est déporté depuis les irrégularités vers les régularités. Avec le XVIII<sup>e</sup> siècle et les grammairiens rationalistes, les théories anomalistes ont très nettement cédé le pas sur les théories d’une organisation profondément rationnelle des langues en général, et du français en particulier. Il en résulte que lorsque Dauzat reprend la réflexion au XX<sup>e</sup> siècle, c’est avec, certes, un vieux reste

---

<sup>45</sup> Bouhours, op. cit., p108.

<sup>46</sup> op. cit., p. 347.

<sup>47</sup> Ibid.

<sup>48</sup> op. cit., p 89.

de “ mystère ” attaché à la notion de “ génie de la langue ”, mais surtout, une confiance accrue dans les facultés, autant du savoir que de la raison.

Il y a sans doute un étonnant paradoxe dans le fait qu’alors que pour beaucoup, la connaissance du “ génie des langues ” peut avoir un intérêt, on ne puisse avec précision accorder de finalité à cette connaissance. Certes il est important de bien connaître sa langue, mais faut-il pour autant la charger d’autant de qualités ? Dans son livre, on ne peut pas dire que Dauzat ait cherché à éluder cette difficile question. Dès les premières pages, il dit : « Ces caractères, il importe à tous les Français de les connaître et de s’en pénétrer, afin d’éviter, dans chaque création de mot, de forme, de tournure, ce qui est contraire au génie de la langue »<sup>49</sup>. On voit bien comment Dauzat “ instrumentalise ” le « génie de la langue » dans un sens qui lui fait servir, non pas les intérêts des locuteurs, mais les intérêts de la langue elle-même. L’argument est alors totalement paradoxal. Il implique un retournement réflexif de la langue sur elle-même qui, d’une certaine façon, ne passe pas par ses locuteurs. On voit bien, également, comment le “ génie de la langue ” se différencie de la *vie* de la langue, et comment, pour lui, dans le maniement de la langue, il y a autre chose que la *vie* de la langue. Pour Dauzat, on ne saurait faire confiance au mouvement de la langue, à son historicité : il s’agit de « suivre des routes, des directions données »<sup>50</sup>. A un autre endroit, il évoque des « devoirs » que les locuteurs auraient envers leur langue<sup>51</sup>. Il utilise également beaucoup le terme de “ servitude grammaticale ”, “ heureuse formule ” de Ferdinand Brunot, dit-il<sup>52</sup>.

La connaissance du “ génie ” des différentes langues a d’ailleurs clairement partie liée, pour lui, avec le statut et la position internationale de chacune des langues envisagées. Cette intuition est centrale dans un ouvrage que Dauzat a d’abord publié en 1940, date cruciale, *L’Europe linguistique*. Dans cet ouvrage, Dauzat émet la suggestion assez étrange que les langues puissent faire l’objet d’une spécialisation dans le domaine qui est le plus adapté à leur génie. Ainsi l’anglais serait réservé au commerce, le français aux disciplines intellectuelles, à la diplomatie et à la conversation, l’allemand aux domaines scientifiques, l’italien à la musique, etc<sup>53</sup>. Ce dispositif répond sans aucun doute au fantasme d’une *répartition* des possibilités linguistiques accordée aux activités humaines. Il confirme le caractère partiel que Dauzat accorde à tout “ génie ” de langue contre l’idée d’une signification philosophique. L’avenir de la communication est envisagé par lui selon une manière de “ darwinisme linguistique ” dont on trouvera une autre forme chez Bally, lequel, après avoir remarqué que le français et l’allemand, par exemple, étaient le reflet de “ deux attitudes contraires de l’esprit ”<sup>54</sup>, envisage la possibilité d’une “ simplification réfléchie ”<sup>55</sup> du système des langues.

Cette remarque fait apparaître la possibilité d’un lien entre l’intérêt porté au “ génie ” des langues, chacune étant prise individuellement, et une certaine façon d’envisager leur pluralité de fait. On pourra citer, pour appuyer cette hypothèse, une étonnante phrase de Meillet : “ Les langues

---

<sup>49</sup> op. cit., p8.

<sup>50</sup> Ibid.

<sup>51</sup> Ibid., p. 9.

<sup>52</sup> op. cit., p 276.

<sup>53</sup> *L’Europe linguistique*, Paris, Payot, [1940] 1953, p. 229.

<sup>54</sup> Bally, *Linguistique générale et linguistique française* [1932], Berne, Francke, 1965, §595).

<sup>55</sup> Ibid., § 604.



indo-européennes ont des structures souples et aboutissent plus aisément à des langues différentes les unes des autres”<sup>56</sup>. Dans cette phrase, on voit bien comment Meillet relie une certaine diversité des langues au génie particulier de leur forme originelle. A la réflexion, il apparaît relativement évident, d’autre part, que les discours sur le “génie des langues” qu’on rencontre en Europe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle ont trouvé une force nouvelle du fait de la découverte de l’indo-européen et des recherches menées à son sujet. La diversité européenne, qui fonde l’un des enjeux culturels et politiques majeurs de cette époque, trouve alors une manière d’explication dans le fait linguistique de départ. On comprend alors comment on peut associer à l’idée de la multiplicité des langues celle de leur complémentarité.

On remarquera par ailleurs le lien étroit qui lie la réflexion sur le “génie” des différentes langues, en tant qu’elles sont différentes, et la présupposition qu’il puisse exister, à un moment ou l’autre de l’histoire, *une* langue, une et une seule langue. Ce n’est pas là non plus un petit paradoxe que de voir comment la manière dont chacune des langues existantes est dotée d’un “génie” éminemment partiel n’est pas incompatible avec l’imagination d’une unité possible du langage qui verrait peut-être sa traduction dans une physionomie linguistique donnée. Il semble de fait que, dès que s’articule la réflexion autour de l’unité d’une langue, le concept d’”unité” prenne du coup une expansion qui lui fasse dépasser le cadre potentiel d’une langue donnée. Il est bien évident, à ce titre, que, tel qu’il a été conçu par la tradition française, le “génie de la langue française” dépasse les bornes du français : il est toujours sur le point de rejoindre une “universalité” en qui l’on pourrait voir s’absorber le fonctionnement de tout langage.

On pourrait d’ailleurs, sur ce point, développer le lien qui unit, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles les premiers discours sur le “génie” des langues aux mythes toujours vivants, surtout au XVI<sup>e</sup> siècle, de Babel et de la langue adamique. D’une certaine manière, les théoriciens du “génie” des langues se placent toujours du point de vue d’une fragmentation de l’unité. De même, au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle, on notera que le discours sur le “génie” des langues s’accompagne souvent de la postulation d’un état futur tant soit peu horifique dans lequel la diversité des langues disparaîtrait, et où il n’y aurait plus qu’*une* langue. Malgré ses théories du mouvement développées dans *Le langage et la vie*, Bally peut également formuler l’hypothèse qu’il existe quelque part, même si aucune langue ne le réalise pleinement, un “traitement idéal” de la réalité par le langage<sup>57</sup>.

On ne peut en vouloir à certains grammairiens d’avoir, sous couvert de penser *une langue* (comme « la langue française », par exemple), cherché confusément à penser le langage. Mais l’on se doit de bien garder à l’esprit, aussi, le mot de Wittgenstein : « Les problèmes qui naissent d’une fausse interprétation de nos formes de langage ont le caractère de la profondeur »<sup>58</sup>. Et ainsi d’ouvrir les yeux sur le vertige qui peut nous saisir dans ce dialogue forcé avec notre outil d’expression.

Chez Dauzat, clairement, le vertige était là. Il résultait surtout, - mais en cela Dauzat témoignait noblement de sa dette envers ses prédécesseurs - de la supposition que tout, dans la langue, est du ressort de la linguistique,

---

<sup>56</sup> Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale II*, Paris, Klincksieck, 1952, p. 82.

<sup>57</sup> Bally, op. cit., § 362.

<sup>58</sup> Wittgenstein, *Investigations philosophiques*, Gallimard, 1961, p. 165.

ou du moins des diverses branches scientifiques que la linguistique, à un moment ou à un autre, peut réunir. Cette supposition ne peut qu'induire une certaine forme de « clôture » dans l' « effet de signification », pour s'exprimer grossièrement, que dégage l'appréhension globale et synthétique d'une langue. Cette immanence, on la retrouvera plus tard dans le titre de l'ouvrage célèbre de Toegby, *Structure immanente de la langue française*, 1974, et plus généralement, dans beaucoup de théories syntaxiques.

Le livre de Dauzat marque-t-il la fin d'une époque ? Il nous semble que oui. Il nous semble que ce livre signe, avec d'autres publications concomittantes dans d'autres pays d'Europe, la fin d'une époque que nous pourrions appeler l'époque des « cultures » : une époque qui a été marquée, obsédée même, par les différences culturelles et la représentativité que leur confèrent, apparemment, les caractéristiques linguistiques. A ce titre, on ne pourra que remarquer l'étrange parenté qui unit le livre de Dauzat à des textes similaires écrits dans d'autres ensembles culturels européens, et qui eux aussi se pensaient dotés d'une idiosyncrasie absolument irréductible. Il apparaît, curieusement, que le sentiment d'un « génie » collectif est communicatif d'une culture à l'autre. C'est pourquoi la notion de « génie » des langues a rencontré un écho aussi important dans des nations très différentes : ensembles allemand, slave, français. Dans chacun de ces ensembles, une base remarquablement stable d'arguments et de références assure un retour périodique des diées de « génie de la langue ».

Faut-il croire que le livre de Dauzat n'a plus, aujourd'hui, rien à nous dire ? Indiscurablement, il présente encore au lecteur soucieux de synthèse et de clarté un grand nombre d'aperçus historiques et géographiques sur le français qui n'ont pas été fondamentalement remis en cause depuis. Mais il lui fournit aussi, ne serait-ce que par le caractère fortement assertif des réponses qu'il propose, une matière décisive pour essayer de se situer face aux questions majeures qui se posent quant aux relations entre les langues et les cultures.

Schématiquement, on peut poser ces relations de quatre manières. On a grosso modo, autrement dit, le choix entre quatre grand types de réponses. On peut opter, comme l'a fait une bonne partie de la tradition historique du « génie de la langue », pour un déterminisme de la culture sur la langue : un certain nombre de caractères de la langue sont explicables par la psychologie des peuples qui la parlent. On peut aussi opter pour un déterminisme inverse : celui de la langue sur la culture : on trouve fugitivement cette idée chez Harris, et, après Benvéniste, chez un certain nombre de penseurs structuralistes (cf. le « fascisme » de la langue pour Barthes). On peut opter pour l'idée d'une dialectique : c'est la position par exemple de Saussure, qui déclarait : « Les moeurs d'une nation ont un contrecoup sur sa langue et, d'autre part, c'est dans une large mesure la langue qui fait la nation »<sup>59</sup>. On peut enfin opter pour le parti d'une hétérogénéité absolue, d'une altérité radicale de la langue sur le locuteur, et du locuteur sur la langue. Cette vision est évidemment peu rassurante. Elle supposerait qu'entre le locuteur et sa langue, il y a une aliénation telle, l'intervention d'un artefact si important, qu'il ne reste aucune trace, ni dans un sens ni dans un autre, de l'activité langagière. Autrement dit, la répartition des langues et la répartition des cultures seraient sans rapport. Cette supposition, indéniablement, crée un malaise.

---

<sup>59</sup> Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1974, p. 40.

Indiscutablement, le livre de Dauzat nous pose encore aujourd'hui ces questions, et nous invite à remettre en cause certaines sécurités dont, sans toujours nous en rendre compte, nous nous sommes entourés. Le paradoxe de l'idée de « génie de la langue », en effet, et ce malgré le différentialisme de surface qu'elle crée, est de nous convaincre que, si les langues sont différentes, leurs différences n'en peuvent pas moins se formuler en un langage commun. C'est ainsi qu'elle invite à un rapport relativement universel des locuteurs à leurs langues, dans la mesure où chaque locuteur, selon cette idée, doit se sentir profondément solidaire de sa langue. Aussi n'est-il pas douteux que la vogue relative de l'idée de « génie de la langue » depuis le XVIIIe siècle en Europe, ne corresponde à une tendance universaliste de la philosophie pendant cette période, tendance qui se trouverait exposée aujourd'hui à quelques-unes de ses limites.

Certains des ambiguïtés de cet universalisme pouvaient apparaître dès l'époque de Dauzat. Une phrase de E.R. Curtius, tout d'abord, qui vaut peut-être comme une forme d'analyse historique : « Toutes les prétentions de l'universalisme ont été transférées [en France] à l'idée nationale, et c'est en servant son idée nationale que la France prétend réaliser une valeur universelle. »<sup>60</sup> Phrase cruelle, et en laquelle on pourrait lire une manière de dénonciation de l'investissement intellectuel et moral excessif dont certaines particularités culturelles ont été dotées en France, et alors même, parfois, qu'on se rendait compte qu'il s'agissait de particularités culturelles. Cette phrase nous invite à rejoindre l'opinion d'Henri Meschonnic selon laquelle la spécificité française du discours sur le « génie de la langue » réside en ceci qu'à la différence de l'exemple allemand, le discours français n'engage pas véritablement la philosophie<sup>61</sup>. Ainsi, il ne ferait l'objet d'aucune instrumentalisation directe, ce qui le condamnerait, outre à une certaine stabilité indépendante de l'évolution des idées, à un retournement sur soi. Ceci explique que, dans le livre de Dauzat, par exemple, le discours sur le « génie » en soit venu à être séparé des conditions pratiques de l'utilisation de la langue.

## BIBLIOGRAPHIE :

- BALLY, Ch., *Linguistique générale et linguistique française* [1932], Berne, Francke, 1965.
- BOUHOURS, D., *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène* [1671], Paris, A. Colin, 1962.
- BUFFIER, *Grammaire française sur un plan nouveau*, Paris, 1709.
- CURTIUS, E.R., *Essai sur la France* [1930], Paris, Grasset, 1932.
- DAUZAT, A., *L'Europe linguistique* [1940] Paris, Payot, 1953.
- , *Le génie de la langue française*, Paris, Payot, 1943.
- , *Etudes de linguistique française*, Paris, D'Artrey, 1945.
- DUTRIC, L., *Le Génie de la langue française*, Strasbourg, 1668.
- D'ESPIARD, F. Ch., *Essais sur le génie et le caractère des nations*, Bruxelles, 2 vol., 1743.

---

<sup>60</sup> E.R. Curtius, *Essai sur la France* [1930], trad., Paris, Grasset, 1932, p. 27.

<sup>61</sup> op. cit., p. 9.

- FUMAROLI, M., « Le génie de la langue française », in *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, 1994.
- LAROUSSE, P., *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, Paris, 1866-1876.
- MEILLET, A., *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Klincksieck, 1952.
- MESCHONNIC, H., *De la langue française*, Paris, Hachette, 1998.
- SAUSSURE, F. de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1974.
- TRUDEAU, D., *Les inventeurs du bon usage*, Paris, Minuit, 1992.
- WITTGENSTEIN, *Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard, 1961.